N°8
décembre 2017

La Gazette des Pilles

www.lespilles.fr

Bonnes fêtes et bonne année 2018 !!!

Vous êtes invités aux voeux de l'équipe municipale le samedi 20 janvier à 11 h en salle polyvalente.

Editorial : 2018, année charnière

Nous aurons l'occasion lors des traditionnels vœux du maire le 20 janvier de faire le bilan de l'année passée et de dresser les perspectives pour 2018.

Ce moment de convivialité villageoise est l'occasion d'échanger et de mieux se connaître.

Après les gros travaux, la Grande rue a maintenant trouvé une tranquillité et une vie collective.

Le quartier du Portail, le long de la route départementale, subit encore les nuisances induites par les 4000 véhicules/jour de la RD94.

Nous ne pourrons pas éloigner la route mais nous allons réguler son trafic : nos efforts ont porté leurs fruits et le financement est maintenant bouclé.

L'appel d'offres a été lancé, les entreprises ont été choisies et les travaux devraient commencer en début d'année 2018.

Vous en trouverez le détail en page 2, avec les plans dessinés par le bureau d'étude choisi. Les deux ralentisseurs ajoutés à la chicane existante devraient nettement ralentir les véhicules sur toute la longueur et l'aménagement urbain global encourager le respect des habitants. L'accès au parking de la microcrèche sera lui aussi réagencé. Ce ralentissement et cet aménagement faciliteront la traversée du village ainsi que l'accès aux commerces et à l'auberge.

Ainsi, 2018 sera une année charnière en permettant à la plus grande partie des rues du village d'être sécurisées et embellies. La rive gauche n'est pas oubliée : le deuxième coussin berlinois va achever de ralentir les véhicules qui rentrent dans le village et la réfection de la chaussée est en projet.

Il s'agit maintenant de consolider l'embellissement du village dans un esprit collectif (cf. appel à participation sur cette même page). Notre équipe a encore plein d'idées pour développer le village et consolider les finances de la comune. Venez aux vœux de l'équipe municipale : nous en parlerons !

Nous sommes confrontés, comme toutes les autres communes, associations et autres acteurs publics et privés, aux baisses de dotations et à l'arrêt brutal des emplois aidés.

Au niveau du secrétariat, nous avons titularisé Nadia sur un plus petit nombre d'heures. Au niveau technique, Daniel prend une retraite bien méritée : nous le remercions vivement pour l'énergie apportée.

Notre capacité d'action en sera réduite alors qu'il y a tant à faire !

Nous aurons l'occasion d'en parler le 20 janvier.

Dans un tel contexte, rien de solide ne se fera sans la participation de tous à la préparation et au déroulement des différents événements qui renforcent la cohésion et la notoriété du village, et qui font qu'il fait bon vivre aux Pilles.

A toutes et tous, une belle année 2018 !

André Balandreau
Marylène Delmarre, Olivier Barlet

Les Pilles-infos

Une lettre électronique d'information est régulièrement envoyée à tous ceux qui ont communiqué leur adresse internet. Pour la recevoir, écrire à olivier.barlet@lespilles.fr. Les archives sont publiées sur **lespilles.fr**, le site des Pilles actualisé jour après jour.

Commission fleurissement

Depuis l'an dernier, les travaux d'assainissement étant terminés, la Municipalité souhaite mettre l'accent sur le bien-être et la convivialité afin de rendre notre village accueillant et chaleureux.

En 2017, une commission composée de quelques bénévoles s'est constituée et a garni les jardinières du village d'arbustes et de plantes vivaces. Certains habitants ont entrepris de fleurir leur devant de porte, souvent de manière originale et conviviale.

Afin d'être plus efficace et de mieux répondre à l'attente de tous, la commission de fleurissement sera réactivée **mercredi 14 février à 18h** pour être à votre écoute : tous les conseils et propositions seront les bienvenus.

Tous les quartiers des Pilles sont concernés pour donner l'image d'un village propre et fleuri donnant au passant l'envie de flâner chez nous.

Fleurir, c'est donner de la couleur et de la bonne humeur à notre cadre de vie et chaque Pillois peut prendre part à cette commission.

L'aménagement du Quartier du Portail

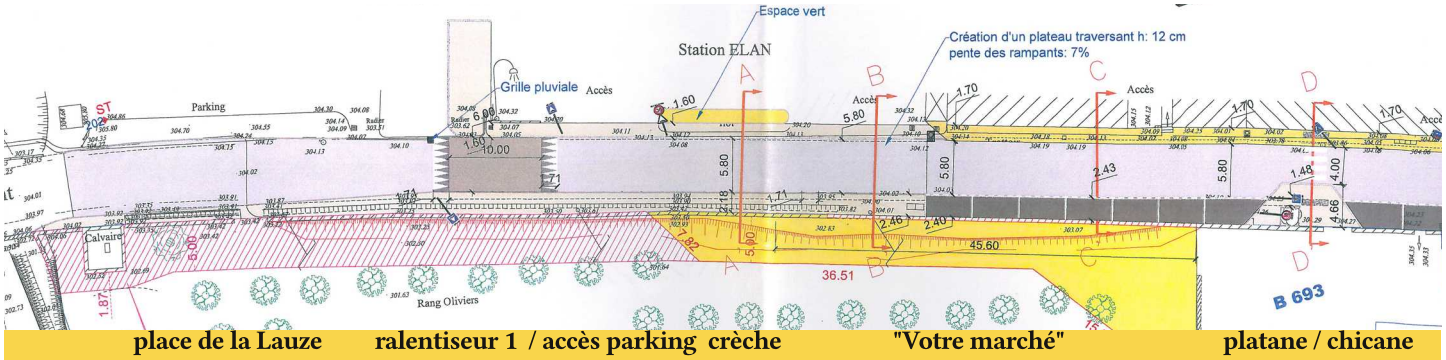

place de la Lauze **ralentiseur 1 / accès parking crèche** **"Votre marché"** **platane / chicane**

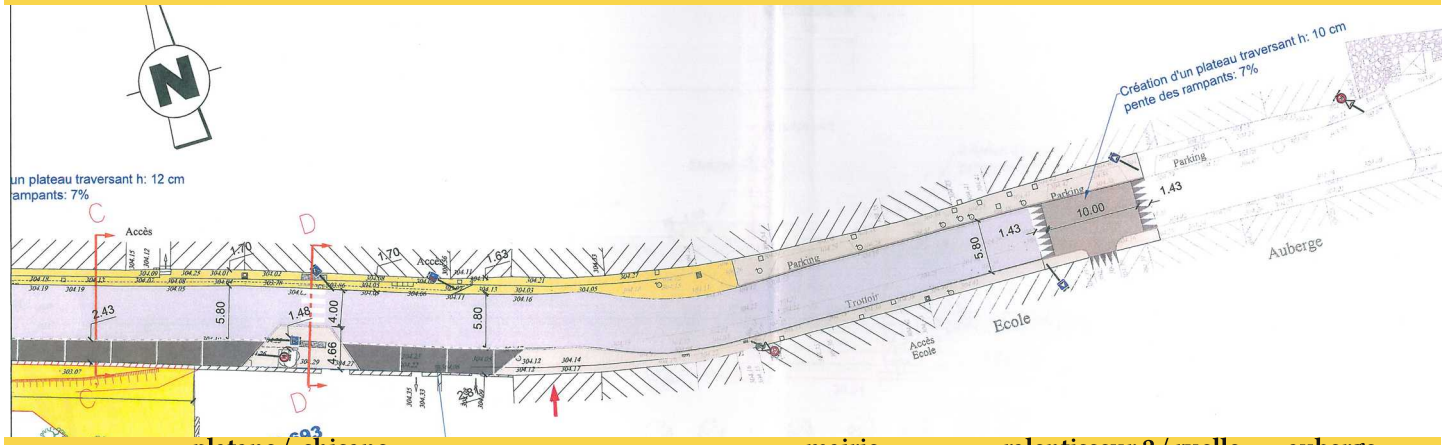

platane / chicane **mairie** **ralentisseur 2 / ruelle** **auberge**

Les travaux auront pour but :

- **de réduire la vitesse** : l'aménagement urbain permet de percevoir qu'on entre dans une agglomération et incite à respecter les limitations de vitesse et adopter une conduite apaisée. Le but est donc d'aménager un cheminement doux continu et sécurisé (avec deux ralentisseurs).

- **de sécuriser la nouvelle sortie dédiée à la crèche et son parking** via un aménagement spécifique.

- **d'améliorer le cadre de vie du quartier** : redonner un caractère urbain et non uniquement routier.

- **d'organiser au mieux le stationnement** en maintenant le maximum de places sur le côté droit de la RD94, avec marquage au sol des places. Le parking de la place de la Lauze sera maintenu.

- **de garantir un cheminement sécurisé pour les piétons**, également pour les handicapés, depuis le parking et en direction des commerces (réfection des trottoirs, passages pour piétons).

- **d'améliorer les réseaux** en gérant les problèmes de ruissellement des eaux pluviales.

- **de renforcer la solidité du mur de soutènement** au-dessus de l'accès à la crèche.

Ces travaux chiffrés à 174 877 € TTC seront financés à 80 % par des dotations départementales et une dotation régionale. Un grand merci aux élus qui ont bien voulu se mobiliser pour l'obtention de ces financements ! La commune investit sur son budget annuel les 20 % restants.

Cimetière : rétrocession des tombes abandonnées

Comme je l'expliquais dans la gazette 5, le cimetière fait partie intégrante de notre village. C'est un lieu de mémoire qui présente des richesses historiques aussi bien qu'artistiques. Certaines sépultures racontent une histoire particulière, que ce soit celle d'une personne illustre ou inconnue mais aussi mettent en valeur un savoir-faire spécifique au patrimoine funéraire.

C'est pourquoi il est important de l'entretenir pour conserver la mémoire des familles pilloises et par respect pour nos chers défunts.

Il est, hélas, à constater que le cimetière des Pilles semble bien à l'abandon dans certains carrés. On voit même des acacias pousser sur les tombes, des plantes invasives prolifèrent.

Or il est formellement interdit par le code général des cimetières de laisser pousser des arbres sur les tombes et les plantes doivent être régulièrement contenues pour ne pas empiéter sur les tombes voisines : ce qui n'est pas le cas actuellement !

Si l'entretien des espaces publics du cimetière relève de la compétence du maire, **l'entretien des sépultures incombe aux familles** (article R. 2223-23 du code général des collectivités territoriales) ; le concessionnaire doit procéder à l'entretien du terrain et s'assurer du bon état de propreté de ce dernier sauf à contrevenir au bon ordre et à la décence du cimetière ou au respect de l'ordre public.

En 2018, une campagne de rétrocession à la commune des tombes abandonnées sera entreprise. La procédure est d'une durée de 2 ans afin de contacter d'éventuels descendants ayant droit.

Je me tiens à disposition des familles pour échanger sur les problématiques spécifiques posées par l'organisation et l'entretien des sépultures dans le cimetière communal. Sur rendez-vous.

Toujours en 2018, le columbarium sera installé dans une partie du nouveau cimetière, pouvant accueillir des cases de deux urnes.

Contact : Marylène Delmarre – Mairie – 15 rue du Portail – 26110 Les Pilles

L'exploitation du plâtre et ses traces à Condorcet, à Montaulieu et aux Pilles

Les carrières de plâtre dans le secteur de Condorcet / Les Pilles / Montaulieu : c'est le thème qu'a choisi Alexandre Vernin, historien et collaborateur du Parc des Baronnies provençales, pour la conférence des journées du Patrimoine 2017 aux Pilles le 17 septembre.

L'usine à plâtre des Pilles, aujourd'hui l'Entrepôt

Le plâtre a occupé, dans les techniques de construction des maisons d'habitation, une place beaucoup plus grande qu'aujourd'hui. On pouvait l'utiliser comme mortier, à la place de la chaux ou de l'argile. Il servait bien sûr pour les enduits intérieurs mais aussi pour les revêtements extérieurs, à l'instar de la « Maison Lesdiguières » à Serres. On l'utilisait pour les plafonds et les planchers en dalle ou en carreaux de plâtre et pour des escaliers. Ses qualités ignifuges expliquent qu'on ait construit de nombreuses cheminées en plâtre. (1) Mais ce sont certainement les décors intérieurs des demeures patriciennes qui ont le plus retenu l'attention des historiens de l'art, intéressés par les gypseries ou les éléments de décor en stuc-marbre. (2)

Cette utilisation du plâtre est d'abord liée à la présence, fréquente en Provence et dans le sud du Dauphiné, du gypse, une roche évaporite à partir de laquelle on obtient le plâtre, en la chauffant pendant une dizaine d'heures à 180-200 °C. Dans les Baronnies, on retrouve cette roche dans le Laragnais (d'Upaix et Lazer au sud jusqu'au Bersac au nord) et le secteur d'Orpierre, à Montbrun les Bains et entre Mérindol au sud et Condorcet au nord. Souvent, en marge de ces gisements qui forment parfois de véritables montagnes (appelées diapirs), on observe la présence de sources salées ou soufrées. On retrouve de telles sources dans l'ensemble des Baronnies provençales. Leur présence atteste aussi de la présence en sous-sol, parfois à quelques dizaines de mètres seulement, de gisements de gypse.

Cette présence du gypse et son utilisation ont suscité récemment une recherche spécifique et des actions de sensibilisation, engagées par le Parc naturel régional des Baronnies provençales. (3) Dans le cadre de cette recherche, le site de Condorcet/Montaulieu/Les Pilles est apparu comme original. Il s'agit d'un gisement important de gypse, issu d'un diapir qui s'étend, du sud au nord, de Mérindol-les-Oliviers à Condorcet, et dont l'exploitation est ancienne. Elle remonte en effet au moins, au XIIIe siècle et l'étude de son exploitation illustre l'émergence progressive d'une production industrielle du plâtre à partir du XIXe siècle.

Une exploitation ancienne

Aujourd'hui, la mémoire du plâtre est rare sur le territoire de ces trois communes. Le souvenir des mines de plomb argentifère est plus vif. Pourtant, ces deux histoires sont communes car le plomb argentifère provient des mêmes couches géologiques. On observe généralement une concomitance des carrières de plâtre et de plomb argentifère, comme c'est le cas à Condorcet, Propiac, Buis-les-Baronnies, Laragne et Lazer ou Orpierre. Aux Pilles, la mention d'un lieu-dit « Largentière », aux environs de l'actuel Serre du Lot, dans le parcellaire de 1680, permet de penser que l'exploitation du plomb argentifère datait au moins de cette période. (4)

Les traces les plus récentes trouvées d'exploitation du plâtre datent de la fin du XIXe siècle. En 1894, la carrière communale de gypse de Condorcet est encore attribuée en concession pour 12 ans à un négociant de Valréas. Mais cette concession semble être la dernière, alors que datent, de cette époque, les débuts de l'exploitation industrielle du plomb argentifère. (5)

La fin de cette exploitation conclut une longue période d'exploitation du gypse commencée au moins depuis la fin du XIIIe siècle. Ainsi, une sentence arbitrale de 1304 visant à régler les différents concernant les usages respectifs des territoires des Pilles et de Condorcet par les habitants des deux seigneuries, indique que les habitants des deux seigneuries avaient la possibilité de construire des fours à chaux et à plâtre sur le territoire de leurs voisins, dans un secteur limitrophe. Dans ce quartier, on observe la présence d'un lieu-dit, appelé Vialard (devenu Vial au XIXe siècle), situé entre deux sites d'exploitation du gypse. Ce nom de lieu laisse penser qu'existait, dans ce quartier, à l'époque du haut Moyen Age, une petite agglomération, abandonnée dès les XIIe-XIIIe siècles. L'existence de ce village ne pourrait pas être liée à l'exploitation ancienne du gypse, à l'instar d'autres villages, comme Lazer, Upaix, Arzeliers, mais aussi Propiac ou Mérindol-les-Oliviers.

Si les traces d'exploitation au cours du Moyen Age sont rares, les témoignages de la période moderne sont plus nombreux. A partir du début du XVIIe siècle, l'exploitation du gypse est régulièrement citée dans les actes qui concernent les

relations entre le seigneur de Condorcet et les habitants. Une transaction de 1614 entre le seigneur et la communauté d'habitants permet à cette dernière de jouir de plusieurs montagnes dont certaines où se trouvent des carrières de gypse, comme le Serre des Fourches et celui des Gipières. En 1709, une autre transaction rappelle le droit du seigneur sur le commerce du plâtre et sur le plâtre extrait dans les carrières de Condorcet. Il ne faut donc pas s'étonner de voir le seigneur affermer ces droits à des particuliers et ceci dès 1624 et tout au long du XVIIe siècle.

Ces carrières peuvent être facilement localisées, grâce au cadastre de Condorcet daté de 1667. On les retrouve au quartier des Gipières (où se situe aussi un béal des Gipières) qui correspond au quartier de Vial-Jarige du XIXe siècle. Plus au nord, et à l'ouest du village, on trouve aussi des carrières aux quartiers de Terre Rousse et des Olliviers. On sait aussi qu'existait, au village, en 1667, un four à plâtre au quartier du Planas, au cœur du village, encore repéré au début du XIXe siècle par Marie-Christine Haussy. Cette exploitation nous est aussi connue grâce à la visite de Jean-Etienne Guettard qui visita la région pour rédiger son ouvrage sur la minéralogie du Dauphiné : "La plâtrière principale de ce canton est au-delà et au midi de Condorcet, elle est sans bancs bien distincts ; la masse de ces pierres peut avoir plus ou moins de quarante pieds de hauteur, elle est posée sous une terre ocreuse, dans laquelle sont des pierres calcaires en assez grosses masses, qui par les trous dont elles sont percées, ressemblent assez aux pierres meulières de la Ferté-sous-Jouarre ; elles renferment une substance qui a le coup d'oeil métallique et le brillant du fer ou du plomb, et qui ne se dissout pas aux acides. La masse de pierre à plâtre n'est qu'un composé de petits morceaux de cette sorte de pierre à plâtre qu'on appelle communément pierre spéculaire ; ces morceaux sont d'un brillant argenté très beau ; parmi ceux-ci il y a d'autres semblables morceaux qui sont rougeâtres : quelquefois ces morceaux rougeâtres ne sont point crystallisés, ils ne forment point des triangles comme il est d'ordinaire à la pierre spéculaire d'en former ; on diroit à l'inspection de cette masse composée ainsi de morceaux, que ces morceaux sont des débris de rochers de pierre spéculaires qui auroient été détruits et brisés en de semblables morceaux, qui ensuite déposés dans cet endroit, s'y seroient réunis et comme agglutinés ; quoiqu'à la rigueur la formation de cette masse de pierre à plâtre put avoir une semblable cause, il y a cependant lieu de penser qu'elle a pris naissance dans cette montagne, qui n'annonce pas plus que celles qu'elle avoisine, qu'elle ait été élevée par des matières roulées et dûes à des corps qui ayent été transportées. Cette carrière paroit se continuer de l'autre côté d'un ruisseau qui coule dans cet endroit, on voit du moins de cette pierre sur la droite de ce ruisseau ; elle se montre aussi au-dessous du côteau qui porte le nom de Châteansneuf : vis à vis de Condorcet et sur la rive gauche de la rivière d'Eygues, on trouve encore de la même pierre ; les rochers de cette pierre qui sont entre les Piles et les Aubres paroissent s'être éboulés ; les argiles de ce canton, comme celles de plusieurs endroits dont on a déjà parlé sont vitrioliques et jettent une efflorescence blanche, qui se remarque surtout dans les argiles du côteau de Châteauneuf". (6)

Condorcet : Carrière Vial - Jarige - photo Alexandre Vernin

Une production croissante au début du XIXe siècle

En 1789, grâce aux réponses des communautés d'habitants à la commission intermédiaire des Etats du Dauphiné, il est possible de repérer les villages où le plâtre est produit (Condorcet où une mine est mentionnée) et ceux qui s'y fournissent, comme Bellecombe, Le Poët-Sigillat, Saint-Sauveur ou Chaudebonne. Cela montre que le plâtre de Condorcet était alors distribué dans un périmètre d'une vingtaine de kilomètres.

A la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, il semble que la production de plâtre connaisse un nouvel essor. L'intérêt pour le plâtre est double. C'est bien évidemment un matériau utilisé dans la construction, mais on découvre progressivement l'intérêt du plâtre en agriculture afin d'améliorer la qualité de sols argileux. (7) Les sites d'exploitation sont bien évidemment ceux cités dès le XVIIe siècle à Condorcet, avec Vial-Jarige et Terre Rousse, mais aussi plus au sud, en direction des Pilles, le quartier du Serre des Fourches et, au-delà de l'Eygues, sur le territoire de Montaulieu et en limite avec les Pilles, le massif de gypse situé à l'ouest de la montagne de Feuillan, aux quartiers de la Blache et de la Tuilière.

On observe aussi progressivement une spécialisation dans l'exploitation du gypse. En 1819, l'exploitation semble être menée par des agriculteurs qui travaillent aux carrières pendant la période hivernale et qui résident d'ailleurs à proximité. Cette activité saisonnière est d'ailleurs pointée dans les cahiers des charges des concessions de mines du début du XIXe siècle puisque ceux-ci demandent aux concessionnaires de faire travailler des habitants de la commune et obligent à la transformation du gypse en plâtre sur le territoire communal.

On observe toutefois, sans pouvoir le mesurer précisément, une spécialisation progressive. La famille Vernet, qui possède une carrière à Vial Jarige, prend la carrière communale en concession en 1833 et possède aussi un moulin à plâtre à deux

Condorcet : les carrières de Terre Rousse - photo Alexandre Vernin

tournants, dans son domaine de Sainte-Marthe, moulin qui n'existait pas en 1795. Le cadastre de 1826 mentionne aussi un « fabriquant de plâtre » à Condorcet, Joseph Tardieu, qui possède des biens dans le secteur des carrières de plâtre aux Ouvières, Hautes Ouvières et à Vial-Jarige. Dans les années 1836-1838, on retrouve des ventes ou des concessions de carrières à des agriculteurs, comme Joseph Bontoux, Joseph Bouche d'Aubres, Joseph Bernard et André Laffont des Pilles. Grâce à ces actes, on a une idée de ces carrières. Elles sont de taille modeste (2000 m2 de terrain). Elles exigent pour leur mise en service le dégagement et l'exploration des affouillements. Il s'agit de recherches aléatoires. On mentionne parfois la présence d'un four à proximité des sites d'extraction. La production est estimée, dans les années 1830, à 3000 quintaux. A Montaulieu, Nicolas Delacroix dans sa « Statistique du Département de la Drôme » cite (p. 387) aussi, en 1835, des carrières dans les quartiers de la Tuilière, du Vigier et de Rocheblave, dont la production est comparable à celle de Condorcet.

L'industrialisation de la production : une concentration capitaliste

Ces exploitations plus nombreuses s'inscrivent toutefois dans la continuité de ce qui existait précédemment. Il faut en fait attendre la fin des années 1830 pour observer une mutation majeure dans l'exploitation et surtout la transformation du gypse en plâtre. Cette période correspond à l'arrivée à Condorcet et aux Pilles d'un industriel qui fut aussi un homme politique, Paul Xavier Joseph Tramier de la Boissière. Paul La Boissière, comme il signe communément, est né en 1799 à Carpentras dans une famille patricienne du Comtat Venaissin. En 1831, et jusqu'en 1834, il est élu député de Vaucluse et il siège dans les rangs de l'extrême gauche. C'est un proche du banquier Jacques Laffitte, président du Conseil de Louis-Philippe en 1830-1831 puis un de ses plus fervents opposants. De 1833 à 1845, il est aussi conseiller général de Vaucluse. En février 1848, il est nommé commissaire du gouvernement dans le Vaucluse puis élu député à l'assemblée constituante en juin 1848 avant d'être battu aux élections de 1849. Député, il vote avec la gauche. En 1849, il est juge de paix du canton de Bollène. Parallèlement à cette carrière politique, c'est aussi un homme d'affaire qui se spécialise dans l'exploitation de carrières de plâtre et d'albâtre. Il est notamment propriétaire d'une carrière et d'un four à plâtre à Velleron dans les années 1830.

Le 9 août 1838, il devient gérant de la « société plâtrière du midi », installée à Paris dans l'hôtel particulier de Jacques Laffitte, alors rue Laffitte à Paris, et au capital à 800 000 francs ; Cette société est créée pour exploiter des carrières dans les Bouches-du Rhône, le Vaucluse, l'Hérault, le Gard et la Drôme. Paul La Boissière y apporte, comme capital, sa carrière de gypse de Velleron. Il est entre autre associé avec Guillaume Agagithe Higonnet qui est gérant de la « société plâtrière de Paris », créée en juin 1838 et qui exploite des carrières à Belleville et La Villette. Le siège social de cette société est également situé à l'hôtel Laffitte. Cette période correspond aussi au lancement de plusieurs sociétés importantes dans l'exploitation du plâtre, comme la société des Plâtres Lambert, fondée en 1832 et dont l'héritière est la société Placoplâtre, filiale du groupe Saint-Gobain.

Paul La Boissière en 1848

Paul La Boissière apparaît pour la première fois dans les actes notariés de la région le 25 septembre 1838. Il obtient alors la concession, par les

Tombeau de Paul La Boissière à Bollène

propriétaires du moulin des Pilles, d'un droit pour utiliser les eaux du canal pour des artifices de son usine, mais avec l'obligation de remettre l'eau dans le canal. (8) Dès son installation, il a donc le projet de construire une usine. Son énergie et ses finances vont s'orienter dans plusieurs directions. Il cherche d'abord à acquérir des terrains ou des droits d'exploitation sur des terrains où se trouve du gypse. Pour cela, il incite les exploitants précédents à lui céder leurs droits. Il se concentre sur quatre secteurs : celui des Tuilières en limite de Montaulieu et des Pilles, celui de Terre Rousse/ les Oliviers / Bois Garreau à Condorcet, celui de Vial et Jarige où il récupère la concession de la carrière communale de Condorcet (entre 1841 et 1850) et enfin celui du Serre des Fourches.

Il cherche aussi à mettre en place une nouvelle filière de transformation du gypse en plâtre. Dans les premières ventes des années 1838-1840, la présence de four apparaît parfois près des sites d'extraction, laissant deviner que, au départ, Paul La Boissière dut faire cuire son gypse dans des fours artisanaux. Il loue également des moulins à plâtre à Aubres (à l'entrée des Pilles en venant de Nyons) et à Condorcet à la famille Vernet. Mais sa grande affaire semble être la construction d'un nouveau four à plâtre et d'une usine destinée à broyer et à entreposer le plâtre avant son expédition. Pour cela, il achète plusieurs terres sur le territoire de Condorcet dans le quartier du Haut Colombier. Il acquiert aussi des terres au quartier de la Casse aux Pilles où il fait construire l'usine à plâtre. Ces deux sites, distants de 500 mètres, sont reliés par le canal du moulin des Pilles. De part et d'autre des berges de celui-ci, deux rails sont installés et permettent à de petits wagonnets d'acheminer le gypse cuit jusqu'à l'usine où il est broyé et conditionné. Si Paul La Boissière a construit son four à Condorcet, c'est certainement à cause de l'obligation, mentionnée dans les actes de concession de la carrière municipale de Condorcet, de faire cuire le gypse sur le territoire de la commune de Condorcet. Ce four, qui subsiste encore aujourd'hui même s'il est en moins bon état que l'usine, présente deux foyers, tous deux parementés de pierres réfractaires. Ce type de four fut mis au point par un ingénieur des Arts et Métiers, Théodore Poulet, qui fut embauché par Paul La Boissière vers 1840 et qui introduisit de nombreuses innovations dans la production du plâtre. (9)

L'acquisition de terres et de droits le long du canal du moulin, dès 1838, montre que Paul La Boissière avait ce projet de construction dès son installation aux Pilles. Il acquiert aussi en 1839 une grande maison au cœur du village des Pilles pour y habiter et pour loger ses employés.

En 1852-1853, Paul La Boissière vend ses biens à Condorcet et aux Pilles à son ingénieur, Théodore Poulet, qui est alors installé à Velleron. En 1854, ce dernier les revend à la société « Rosan et compagnie » de Grenoble qui les garde une dizaine d'années avant de les vendre vers 1866 à Camille Grepat. Ce dernier est alors propriétaire de l'usine à plâtre des Pilles et loue la carrière communale de Condorcet. A cette date, il a aussi récupéré la propriété des eaux minérales de Condorcet pour lesquelles il obtient une reconnaissance officielle en 1879. (10) L'exploitation des carrières perdure jusqu'au début du XXe siècle. Quant à Paul La Boissière, il se retire à Bollène où il meurt en 1860. Sa tombe existe toujours dans le cimetière Saint-Blaise de Bollène.

Les traces de cette exploitation se retrouvent encore dans les territoires des trois communes. A Condorcet et à Montaulieu, il est possible de repérer les sites d'exploitation du gypse. Ces sites aux allures ruiniformes, aux couleurs marquées (de teinte souvent orangée), sont très caractéristiques d'une exploitation minière. Aux Pilles, ce sont les bâtiments de la phase capitaliste qui subsistent, à l'instar de l'usine à plâtre, qui sert aujourd'hui de dépôt-vente et des vestiges imposants du four à plâtre en limite des communes de Condorcet et des Pilles. Le repérage et la connaissance de ces différents sites devraient permettre de mieux caractériser l'originalité de ce territoire du massif des Baronnies, d'y proposer des actions de préservation et, pourquoi pas, une valorisation originale.

Alexandre Vernin
10 décembre 2017

1. Il est possible à partir du XVIe siècle de trouver de nombreuses preuves de l'usage du plâtre dans les maisons de Condorcet, en consultant les rapports d'estime de maisons enregistrées par les notaires de Condorcet, à l'instar de Jean-Baptiste de Colombe en 1687, AD Drôme, 2 E 13354, f°64v°-65v°, f°103 r°-v°, f°106r°-107v°. L'utilisation du plâtre dans les châteaux au Moyen Age a été précisée par Nathalie Nicolas, dans son étude sur les fortifications du Haut-Dauphiné, Nathalie Nicolas, *La guerre et les fortifications du Haut-Dauphiné*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2005, pp. 186-189.

2. Pour disposer d'une synthèse récente sur les usages décoratifs du plâtre, il est possible de consulter l'ouvrage dirigé par Christelle Inizan, *Plâtre, sols et couvrements intérieurs du XIIIe au XIXe siècle*, Paris, Editions du Patrimoine, 2017, 368 pages.

3. Ce travail est mené plus spécifiquement sur le territoire du Sisteronais-Buech, dans le cadre d'un programme soutenu financièrement par l'Europe (FEADER), le Pays et la Communauté de communes du Sisteronais-Buech, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Fondation Placoplâtre.

4. AC Les Pilles, CC 1, f°84.

5. Marie-Christine Haussy, *Condorcet, grande et petite histoire d'un village des Baronnies*, Condorcet, 2017, pp. 321-329.

6. Jean-Etienne Guettard, *Minéralogie du Dauphiné*, Paris, Clousier, tome 2, 1779 pp. 289-290.

7. Pierre-Alexandre Gueymar-Dupalais, *Annuaire du Département de la Drôme pour l'an XIV*, Valence, Aurel et Bonnet et Viret, pp. 80-83.

8. Ces renseignements, concernant l'installation de Paul Tramier de la Boissière à Condorcet, Montaulieu et aux Pilles ont été essentiellement collectés dans les minutes de maître Vincent Vigne, notaire à Nyons, entre 1838 et 1844 (AD Drôme, 2 E 14079 à 2 E 14090).

9. L'illustration économique et financière, le Vaucluse, 1926, p. 29, présentant la « société anonyme des Plâtrières de Vaucluse », dont le siège social était situé à l'isle-sur-la-Sorgue.

10. Marie-Christine Haussy, *op. cit.*, pp. 329-331.

3ème Foire des Pilles

LES PILLES 3e Foire des Pilles

Les Pilles sous le soleil

L'Association Les Pilles, Histoire et patrimoine a organisé dimanche dernier la 3e édition de la désormais bien ancrée dans le paysage local, Foire des Pilles. Au cœur du village, les amateurs de plantes et de produits naturels se sont pressés devant la cinquantaine de stands des producteurs (dont certains venaient des Hautes-Alpes) et d'associations. Tous ont de justesse échappée aux ondées nocturnes mais ont été soumis dans l'après-midi à une grosse bise heureusement tempérée par un soleil lumineux. Le matin, les amateurs de bird watching ont pu participer à une sortie très féconde dans le secteur des Tuillières puisque la LPO leur a fait identifier pas moins de 32 espèces de plumitifs : oiseaux d'eaux, de falaises (dont les fameux vautours fauves et moines et l'aigle royal), forestiers et de bocages. L'association de botanique la Catananche a organisé quant à elle une sortie sur les nombreuses plantes persistantes qui contribuent à donner vie en automne aux paysages locaux qui présentent du coup des couleurs contrastées à couper le souffle.

Conférence sur l'Histoire des roses.

Idéal pour se protéger des bourrasques, deux conférences étaient proposées dans l'après-midi par des pépiniéristes et jardiniers passionnés qui savent transmettre au public leur passion des plantes. L'une sur la Permaculture, l'Agroforesterie et la Biodynamie par Yan Darmstadt, pépiniériste bien connu des locaux, et l'autre sur l'histoire de la culture des roses par Jean Yves Meignen, jardinier de l'abbaye de Valsainte à Simiane-la-Rotonde et chroniqueur sur Radio France bleu. Ils ont tous deux fait salle polyvalente comble.

Le public a pu aussi assister au fonctionnement d'un alambic sur le stand de Fred Maier et à une expo de Boris Bellier. Autre animation fort prisée des gourmands, un concours de confitures qui permit de déguster et comparer 16 pots amoureusement concoctés par des amateurs locaux.

Pour couronner la foire, un grand brasier a été allumé au bord de l'Eygues pour saluer la nuit tombante. Tous se sont donné rendez-vous à l'année prochaine bien sûr.

S. H.

La Tribune du 9 novembre 2017

L'Association Les Pilles, Histoire et Patrimoine remercie vivement tous les bénévoles qui se sont investis pour faire de la Foire des Pilles du 5 novembre un moment incontournable de notre région. Cette 3ème édition a prouvé que notre foire est bien ancrée dans le paysage local mais elle ne pourrait avoir lieu sans les petites fourmis qui œuvrent dans l'ombre.

Une réunion a permis d'en faire un premier bilan et de voir tout ce qui peut être amélioré.

Il a été également évoqué la possibilité de créer un **Comité organisateur de la Foire** qui permettrait à tous de s'investir sans pour autant être adhérent de l'association.

Vous serez tenus au courant de la prochaine réunion (en avril ou mai) pour préparer la **4ème Foire des Pilles dimanche 4 novembre 2018.**

A très bientôt !

Alimentation

L'Ouest du village est maintenant une zone commerciale attractive autour de la station service : l'**Estanco**, géré par des producteurs bios, offre produits frais et conserves tandis que "**Votre marché**" (nouvelle enseigne mieux achalandée que l'ancien Vival) permet de faire des courses complètes.

Cela complète à l'Est la boulangerie du **Pain d'Epi** et son grand choix de produits, et la **coopérative vinicole**.

Et si l'envie d'un restaurant vous dit, n'oubliez pas l'**Auberge de l'Eygues** dont l'accueil reste plus que chaleureux !

Carnet

Le village est endeuillé par une série de décès en ce début d'hiver.

Ce fut d'abord **Mme Lucette Gielly** qui s'est éteinte le 17 novembre à l'âge de 88 ans. Avec elle, c'est toute une époque du village qui s'en va.

Puis ce fut **Thierry Bedouet** le 3 décembre, qu'un infarctus a subitement terrassé à l'âge de 63 ans. Nous aimions tant blaguer avec lui lorsqu'il promenait son chien. Il savait animer son environnement et participer à la convivialité du village.

Et puis la nouvelle du décès d'**Allardus Kooistra** le 14 décembre à l'âge de 71 ans des suites d'une opération du coeur nous a atterrés : nous avions l'habitude de voir sur son vélo ce grand sportif, si chaleureux lors des réunions de village.

Et voilà que nous apprenons en ce mois de décembre la mort de **M. Marc Beaumont** survenue à Valence où il résidait, un homme qui a façonné le village en son temps.

Heureusement, la vie est là aussi avec la naissance de **Raluca**, la deuxième fille de Laura et Victor Paun, qui ont déjà la petite Milia. Elle est née en septembre à la maison et a donc été enregistrée à la mairie des Pilles.

Microcrèche

Depuis le 1er septembre, la responsabilité de la microcrèche "A petits pas" a été transférée à la Communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale (CCBDP) issue de la fusion des quatre communautés de communes, qui a choisi de se charger de la compétence petite enfance sur l'ensemble des Baronnies.

La crèche continue d'être gérée par Eovi Services & Soins, en lien avec le Collectif parental qui est à son origine et continue de suivre son fonctionnement et son développement.

La fréquentation est à son maximum, ce qui prouve à quel point cet équipement était nécessaire. Cela justifie la détermination de l'équipe municipale à faire aboutir ce projet qui renforce l'attractivité des Pilles. Ainsi que l'investissement de la commune dans son aménagement, un coût que le loyer mensuel vient peu à peu amortir.

Il est clair que la pédagogie douce adoptée et la qualité de l'équipe d'encadrement sont pour beaucoup dans ce succès.

C'est un plaisir de voir évoluer les petits dans la cour de l'ancienne école et de jeter un coup d'œil sur leurs activités dans les locaux tout neufs et bien équipés !

Lingettes !

Une nouvelle intervention a été nécessaire pour dégager les lingettes emberlificotées sur les pales de la pompe de relevage devant la Halle, bloquant le circuit eau/assainissement. En plus de mobiliser le maire, une telle intervention est chère : plus de 600€ qui grèvent le budget de l'eau et donc nos factures.

Cette pompe remonte le niveau de tous les effluents de la rive droite pour leur faire traverser la rivière dans la canalisation sous le pont afin de poursuivre leur route vers la station d'épuration.

Halte aux lingettes et autres détritus à base de fibres (tampons, couches, etc.) dans vos WC ! Même s'ils sont sales, ils vont à la poubelle, et non à la station d'épuration écologique !

Merci de votre compréhension !

A vos agendas !

Actualisé sur : lespilles.fr/infos pratiques/agenda

Au café des Pilanthropes (salle des associations, face à la Halle), 19 h :
- 4 janvier : "Fatalisme technologique, contre l'avenir", conférence de Bob Hugues.
- 11 janvier, l'association DECOR (épicerie des Pilles, boulangerie bio, animations enfants, puis ensemble ici + radio'live) fête ses 40 ans : photos et souvenirs, perspectives.
- 14 janvier, 18 h : AG des Pilanthropes.
- 18 janvier : présentation audiovisuelle du livre «L'indien couché sous l'aile de Vénus» par Robert Gleize (Arpavon), puis scène ouverte à la lecture de Haïkus et poèmes.
- 20 janvier : livres et photos de Frédéric Lecloux.
- 25 janvier : Trio musical Pop Folk, Caro and co.
- 27 janvier, 21 h : documentaire de Christian Girier "Koutro Mawa, une aventure primitive".

A l'Atelier du Chouchalout, à l'Est du village, rens. 04 75 27 72 31 :
- Cycle de Chant avec Hélène Piris : 20-21 janvier + 14-15 avril + 4 jours à définir après le 15 août. Concert final à la clé.
- Stage "Figure libre" avec Maryse Lebou'ill 26-27 janvier.
- Concert harmonisant avec Jean-Claude Tricart, mardi 30 janvier à 19h30
- Cercle de pardon avec Pierre Alexandre Morales mercredi 31 janvier 19h
- Concert "Alain et ses belles voisines" dimanche 4 février à 17h
- Conférence sur "Les Accords Toltèques", vendredi 9 février à 19h
- Stage Qi Gong avec Marc Sokol 17-18 février
- Concert avec Martine Scozzesi + scène ouverte, samedi 3 mars à 20h30
- Stage Accords Toltèques 24-25 mars, avec P-A Moralès
- Soirée Projection débat "La paix ça s'apprend" de Thomas d'Ansembourg, vendredi 23 mars + 3 modules de base "Communication Non Violente" avec Mariette Schifferer les 5-6mai, 9-10 juin, 23-24 juin.
- Concert harmonisant avec Jean-Claude Tricart, vendredi 30 mars à 19h30
- Stage Clown, avec Mathilde Fincato, 21-22 avril

Directeur de publication : André Balandreau - Elus délégués : Marylène Delmarre, Olivier Barlet - Mise en page : Yan Bernard - imprimé par nos soins